



Réunion du Comité de l'Orne

Jeudi 15 mai 2014 à 20 h 00

Maison des Associations - Argentan

Ordre du jour :

- Départementaux Ben/Min à L'Aigle
- Départementaux C.J.E.S.V. à Argentan
- Situation financière du Comité
- Prix des Licences 2014-2015
- Calendrier hivernal
- Départementaux cross
- Date et lieu de l'A.G. du Comité
- Lieu de l'A.G. de la Ligue dans l'Orne
- Questions diverses

Présents : Daniel BOUCHER (président), Julien LE GUEN (FCA), Patrick TRANCHANT (A3), Philippe PECCATE (A3), Frédéric ANDRIEUX (APPAM), Bruno MARTIN (APPAM), Carole DUCHESNE (BA), Jean-Claude BEAUDEUR (APPAM), Evelyne LEGOUT (FCA), Nicolas AUMOITTE (APPAM), John LAINE (BA), Stéphane BELLANGER (BA), Jean-Yves PERROT (médecin du Comité)

Début de séance à 20h20

Départementaux Ben/min à L'Aigle samedi 24 mai

Ils se tiendront sur le stade Foisy à L'Aigle, samedi 24 mai. Il n'y aura pas de kid's Athlé. La compétition est accessible aux PO2. Des épreuves ouvertes sont également proposées aux C.J.E.S.V. (200m, 800m, 4x100m, Hauteur, Longueur, Javelot, Poids, Disque).

Il est précisé qu'un jeune athlète ne pourra pas cumuler un 1000m avec le relais de 8x2x2x8.

↳ La présence d'un chrono électrique est soulevée pour ce championnat. Il aurait fallu en faire la demande auprès du CD14. L'achat d'un chrono électrique pour le CD61 est alors évoqué. Le coût en est très élevé d'une part, d'autre part, il faut former du personnel à son utilisation.

Des médailles seront attribuées aux Benjamins et aux Minimes. Le club organisateur offrira des médailles aux PO2.

Les inscriptions pour les Ben/min se feront en ligne sur le site du CD61; pour les PO2 et les épreuves ouvertes, les inscriptions se feront sur place.

↳ A ce sujet, Jean-Claude Beaudaur fait remarquer que si un club veut une saisie en ligne pour sa propre manifestation, il devra assurer lui-même la saisie de l'épreuve, ce qui implique donc une formation sur ce thème. Une formation à la création d'une compétition à mettre en ligne sur le site du CD pour une utilisation Logica est programmée le samedi 13 septembre à Alençon de 10 h à 16 h, salle USDA (gymnase Louvrier), boulevard Koutiala.

La présence de 7 jurys est requise. Daniel Boucher insiste sur ce nombre pour le bon déroulement des épreuves. Il est précisé qu'un accompagnateur peut faire office de jury pour les tâches secondaires.

Départementaux C.J.E.S.V. à Argentan dimanche 8 juin

Le programme débute à 10h30 par les concours de sauts et les lancers. Il comprend un 100m, un 400m, un 1500m, un 110m Haies, un 800m, Longueur, Hauteur, Poids, Javelot. Les inscriptions

s'effectueront en ligne avec confirmation 45mn selon les règles habituelles. La présence des athlètes pour les sauts et les lancers est requise dès 9h30.

Pour les courses suivantes : 800m, 100m Haies et 110m haies, épreuves incluses dans le meeting, les inscriptions se feront auprès de la Bayard dans la semaine précédente.

En parallèle, La Bayard organise les « jeux de la Libération » pour les jeunes (EA, PO et Ben/Min).

Des médailles sont prévues pour cadets, juniors, senior. Daniel Boucher suggère de remettre des médailles également aux vétérans. Cependant, cela implique-t-il d'envisager pour ces derniers les différences de catégories d'âges pour lesquelles le poids des engins varie ainsi que la hauteur de haies ? Après discussion, le Comité prend la décision de remettre des médailles aux vétérans mais en appliquant les caractéristiques du programme senior F et H.

Situation financière du Comité

A ce jour, sur le compte postal, le solde s'élève à 2 015,69 € et sur celui de la caisse d'Epargne, à 6 540,74 €. La subvention du Conseil Général a baissé de 800 €, elle s'élève à 1 170 €. Daniel Boucher s'inquiète de cette baisse importante qui va obérer le bon fonctionnement du Comité. Au niveau des recettes également, il faut noter la somme de 1 252 € résultant de la prise de licences. Le nombre de licenciés dans l'Orne est toujours en progression, approchant le nombre record de 700 !

Patrick Tranchant poursuit la lecture détaillée des différentes dépenses de l'année.

Concernant le déplacement pour les Inter-Comités à Mondeville de mars dernier, le club de Flers abandonne ses frais. Le Comité remercie ses dirigeants pour ce geste.

Le bilan comptable annuel sera déficitaire, certainement d'un montant inférieur à celui de l'an dernier qui était de 992,36€. Cette situation comptable interpelle le Comité. Julien Le Guen pose le problème de trouver de nouvelles ressources financières.

Montant des Licences 2014-2015

Daniel Boucher propose de porter de 2 à 3 € la part pour le Comité. Patrick Tranchant fait observer que le Comité mène plusieurs actions auprès des athlètes ornaïens, ce qui justifie pleinement ce montant. Le Comité adopte cette proposition à l'unanimité.

Frédéric Andrieux s'étonne que la Ligue prélève une part sur la licence des EA et des poussins alors que cette dernière ne mène aucune action particulière auprès de ces jeunes catégories. Le Comité abonde dans ce sens. Cette observation sera rapportée auprès des instances de la Ligue.

Calendrier hivernal 2014-2015

- dimanche 28 septembre : Jeux du Perche à Mortagne
- samedi 11 octobre : meeting A3 triathlon (PO2, Ben/Min) et Epreuves ouvertes
- samedi 15 novembre : Kid's Athlé A3
- samedi 22 novembre : Kid's Athlé et triathlon à Bellême
- samedi 6 décembre : Kid's Athlé et triathlon à Aube
- samedi 17 janvier : Kid's Athlé et triathlon à Mortagne
- courant mars : Kid's Athlé et triathlon à L'Aigle

Départementaux cross de l'Orne

Le Comité reconduit le partenariat avec la FSGT pour une organisation commune du cross départemental le samedi 10 janvier 2015 sur le terrain de la Plaine des Sports à Alençon. Une réunion préparatoire aura lieu certainement courant septembre 2014.

Les inscriptions FFA se feront auprès du Comité ; pour les doubles appartenances FFA / FSGT, les inscriptions se feront auprès de la FSGT.

Date et lieu de l'AG du Comité

L'Assemblée Générale du Comité de l'Orne se tiendra à Alençon le vendredi 21 novembre à 20h salle USDA (gymnase Louvrier, boulevard Koutiala).

AG de la Ligue

L'Assemblée Générale de la Ligue de Basse-Normandie se tiendra le 5 décembre à Argentan. Il faut prévoir la présence d'environ 70 personnes.

Questions diverses

La ligue organise une action, « l'Athlé, c'est classe » à destination des collèves en zone prioritaire. Il est fait observer que le programme des activités proposées est peu attractif pour des collégiens. Deux collèves sont concernés par cette action, un à Alençon, un à Flers. L'A3 décline sa participation à ce projet en ayant déjà eu l'expérience pour un retour sur action inexistant. Cependant, ses dirigeants sont ouverts à toute proposition émanant du collève en question. Le FCA va répondre favorablement à cette proposition de la Ligue.

Jean-Claude Beauder fait observer que l'ordinateur du Comité est à bout de souffle. Le Comité donne son accord pour son remplacement.

Evelyne Legouët sollicite des commentaires sur le déroulement des interclubs de Flers. Stéphane Bellanger fait observer que les horaires du marteau avec la marche étaient peu compatibles. Jean-Claude Beauder note que le secrétariat était à l'étroit dans la chambre d'appel et mal placé en haut des tribunes. Daniel Boucher fait part des commentaires de la Ligue : l'excellence de l'accueil est mis en avant mais la gestion des concours de sauts en longueur sur la même piste a été difficile. Le bon état de l'aire de lancer du marteau qui a été rénovée cette année est souligné. La présence d'une antenne de secouristes a été également très appréciée.

Fin de séance à 22 h 43

Daniel Boucher

Philippe Peccate

Président

Secrétaire